



GÉOMÈTRE-EXPERT  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

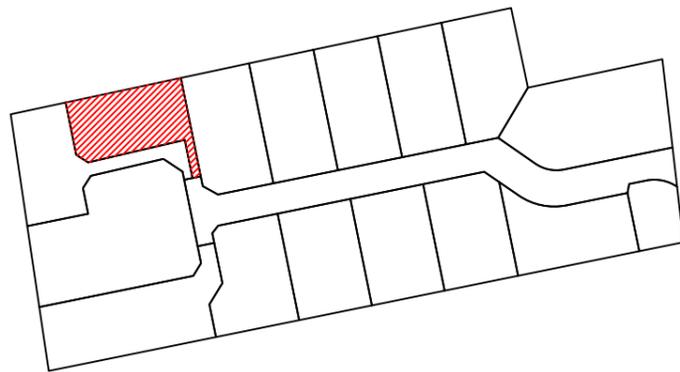
L'Enclos  
des Sources  
MURET

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE MURET

Lotissement "L'enclos des sources"

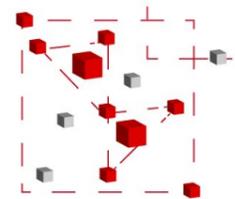
Plan de vente du lot n° 6

Echelle 1/250°



Cadastre : Section BH n°303 et 315 / Superficie : 662 m<sup>2</sup>  
Surface plancher maximum : 230 m<sup>2</sup>

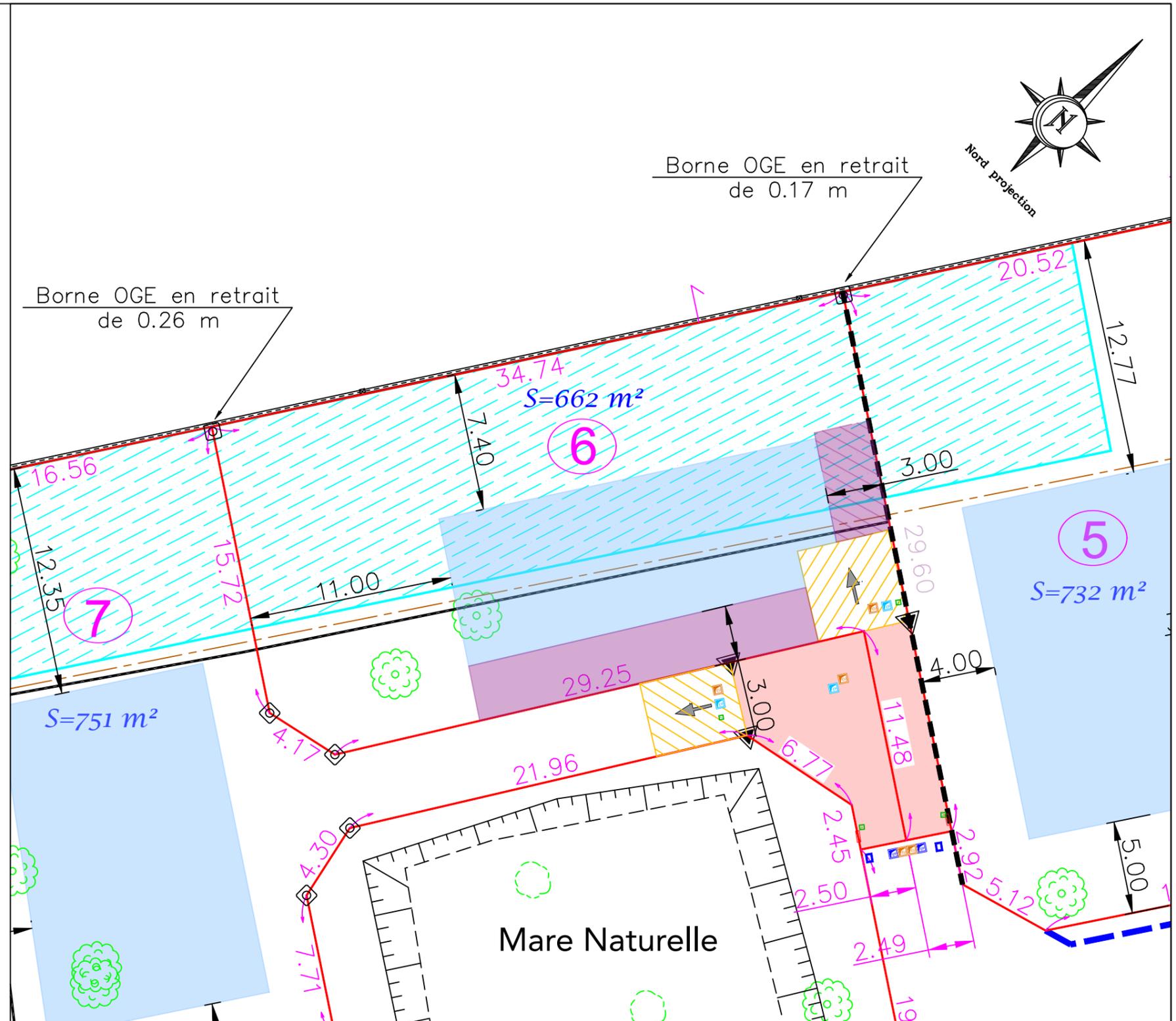
-Conformément à l'article L.115-4 du code de l'urbanisme, le descriptif du terrain à bâtir résulte d'un bornage réalisé avant travaux.  
-Conformément à l'article L.442-9 du code de l'urbanisme, les règles d'urbanisme portées sur le présent planne sont valables que dans la durée de validité du règlement du lotissement.  
-La vérification et la réimplantation éventuelle des sommets, sera réalisé lors de la réception définitive des travaux.  
-La positions des compteurs (Electricité, Télécom, Abduction d'eau potable) des regards de branchementdes eaux usées est indicative.



Cabinet  
VAILLES - CIVADE  
Géomètre - Expert

PA n°03139521 M0014  
Arrêté Municipal du 14/03/2022

**HECTARE**  
URBANISME DURABLE



- Limite lots privés
- ▨ Emprise zone humide
- ▨ Accès lots (parkings du midi) privés
- ▲ Marque de peinture rouge
- Muret existant
- Zone constructible autorisée en RDC
- Zone constructible en RDC et R+1
- ⊙ Borne OGE nouvelle
- Borne OGE existante
- ✿ Arbres existant
- Servitude de passage croisée
- Bordure T2
- Branchement individuel EU, EP, AEP, BT et Telecom.